

Conseil Municipal du 14 avril 2011

Présents:

- Mmes Soldeville, Beauvais, Bergouan, Caffin, Chevrier et Fabre,
- MM. Brousse, Monaco, Caussé, Dechambenoy, Lison, Fortin, Fréchou, Loubon et Gineste et Raspaud

Absente excusée:

- Mme Soulé.

Après la lecture du compte rendu de la séance précédente, monsieur Raspaud indique qu'il a porté à la Mairie une lettre en réponse des observations du Maire à son égard. Celui-ci répond qu'il n'en a pas eu connaissance et qu'il la fera rechercher. La séance est ouverte à 21 heures.

L'ordre du jour est abordé. Madame Soldeville est nommée secrétaire.

Comptes Administratifs 2010:

En ouvrant la séance, Monsieur le Maire précise qu'il a souhaité, comme l'an passé, que les comptes administratifs de l'année 2010 soient votés avant les budgets 2011 pour faciliter les conditions de la réunion importante relative aux budgets, d'autant plus que les informations données par les services de l'Etat ont été retardés par la réforme de la taxe professionnelle.

Le Conseil Municipal examine chaque Compte Administratif. Les résultats globaux sont les suivants (les résultats du CCAS sont donnés à titre indicatif puisque ce budget n'est pas voté par le Conseil Municipal):

| | Excédent | Différence | Résultat |
|---------------------------|-----------------|-------------------|------------------|
| BP Fonctionnement | 841 378 | | |
| BP Investissement | 236 966 | | 1 078 344 |
| | | | |
| Transports Exploitation | 89 924 | | |
| Transports Investissement | | - 33 480 | 56 444 |
| | | | |
| CCAS Fonctionnement | 47 724 | | |
| CCAS Investissement | | 1 504 | 49 228 |
| | | | |
| ZAC Fonctionnement | 0 | | |
| ZAC Investissement | 97 890 | 0 | 97 890 |
| | | | |
| Funéraire | | - 3 669 | - 3 669 |
| | | TOTAL | 1 278 237 |

Rappel: le résultat global de l'année 2009 était de 1 089 280 €.

Une fois présentés les différents comptes administratifs, le maire sort de la salle et le premier adjoint préside la séance pour procéder aux quatre votes. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les quatre comptes administratifs.

Ces excellents résultats sont le fruit des conseils de la trésorerie de L'Isle-en-Dodon, des dispositions prises par le Conseil Municipal et aussi des efforts consentis par l'ensemble du personnel de la Mairie pour la comptabilité, pour préparer les dossiers, pour suivre les travaux, pour effectuer les achats, pour faire des économies journalières, globalement par la qualité du travail accompli et le souci d'économie. Ces efforts permettront à la commune de présenter un budget 2010 capable de répondre aux attentes de la population, tant du point de vue de la solidarité communale que de poursuivre un programme conséquent d'équipement et d'investissement.

Travaux

Eglise: l'architecte a été sollicité pour préparer les devis et les travaux à venir. Les sacristies et salles annexes seront restaurées. Il sera en particulier créé une salle des trésors dans l'espace où se trouve le chasublier. Le mobilier de l'église et des sacristies (lambris, confessionnaux, chasubliers...) sera remis en état. La porte de l'église sera restaurée. Les marches, face au chœur seront refaites (coût 7 874 €/HT). Il sera créé un parvis en dalles calcaires et le trottoir côté Sud sera reconstruit.

Piscine: le Conseil Municipal mettra en concurrence plusieurs architectes pour présenter le permis de construire de cet ouvrage, pour compléter le dossier de demande de subvention et pour réaliser les travaux (coût estimé du projet 961.895 €/HT). Ce dossier a été déposé en septembre dernier au Conseil Général et à la Région. L'ARS a donné un avis favorable.

Travaux d'urbanisation: les aménagements de sécurité prévus au carrefour du centre de pompiers, route de Molas (coût 10.225 €/HT) et au carrefour de la rue Dodon et du boulevard des Martyrs de Meilhan (estimation 21.300 €/HT – devis entreprise 17.000 € environ) seront réalisés courant avril/mai. La convention correspondante sera signée avec le Département.

Toiture Mairie: les travaux sont pratiquement terminés au prix convenu.

Personnel:

- **postes transports:** la Régie des transports dépend du Conseil Municipal et est placée sous l'autorité du Maire, et par délégation sous celle de la 2^e adjointe. Le Conseil Municipal décide donc de la création des postes nécessaires. Compte tenu de la loi, de l'avis du Conseil d'Exploitation de la Régie, formulé par délibération en séance du 12 avril 2011, et de la nécessité du service, le Conseil Municipal décide

- la création de 3 postes de chauffeur en CDI, correspondant pour la rémunération à celle d'adjoint technique de 1^e classe avec les horaires hebdomadaires suivants: un poste à 25 heures, un poste à 30 heures et un poste à 35 heures,

- un poste d'adjoint technique de 1^e classe avec un agent titulaire du certificat de capacité. Ce poste sera soumis à l'avis du Centre de Gestion et fera l'objet d'une publicité.

Ces 4 postes, en remplacement de ceux existants à la Régie, seront ouverts le 1^e juin prochain et seront mis à la disposition de la Régie, qui en assumera la charge.

- **personnel CCAS, SIVU et Régie des Transports:** Les conventions de mise à disposition afférentes sont établies pour une durée de trois ans. Elles renouvelées à compter du 1^{er} septembre 2011 et jusqu'au 31 août 2014 compte tenu des besoins des services. Une demande pour avis doit être faite auprès de la Commission Administrative Paritaire, pour ces agents titulaires.

Questions Diverses:

- **maison des retraités:** Depuis plus d'un an, la Mairie de L'Isle-en-Dodon a établi des contacts pour réaliser une résidence "village sénior". Ce type de résidence abrite des personnes âgées de plus de 60 ans, qui décident de s'établir dans un bourg ou une ville où ils trouvent les commodités essentielles: proximité des commerces et des services, services médicaux, transports publics... Ces personnes souhaitent rompre leur isolement parce qu'elles habitent en campagne, ou parce qu'elles sont veuves, ou encore parce qu'elles n'ont plus de moyens de locomotion indépendants.

La société Sairenor propose la construction d'une résidence de 35 logements T2 et T3 dans un cadre de vie de qualité. Ce type de logement préserve l'indépendance de chaque habitant, propose des services permanents, des salles d'animation et de restauration. Un gestionnaire spécialisé réside sur place. Cet équipement s'intègre parfaitement à la ville et à ses activités, permettant à ses habitants de conserver une vie sociale de qualité.

Le canton de L'Isle-en-Dodon est particulièrement concerné par cette question puisqu'il compte 37% de personnes de plus de 60 ans avec 14% de personnes de plus de 75 ans (18 et 7% de moyenne en Haute-Garonne, 14 et 24% en Midi-Pyrénées – source INSEE 2007). Cette

résidence serait aussi le lien manquant localement entre les services existants (aides à domicile de type ADMR et la Maison de Retraire).

La commune, en liaison avec la Maison de Retraite, a trouvé un terrain adéquat de près d'un hectare, situé au centre ville. Ce terrain est vendu par la Maison de Retraite au prix établi par le Service des Domaines.

- **Maison médicale:** la nécessité de maisons regroupant des médecins, des infirmiers et éventuellement d'autres professions médicales apparaît de façon urgente dans les zones rurales. C'est le cas pour le canton de l'Isle-en-Dodon où plusieurs médecins vont bientôt partir à la retraite et où il sera donc indispensable d'en trouver de nouveaux. La Conseil Municipal, la 2^e adjointe, travaille depuis plus d'un an sur ce dossier. Elle avait contacté tous les professionnels de la ville ainsi que le Président du Conseil de l'Ordre. Le dossier est sur de bons rails et un consensus local est dégagé pour cette réalisation.

La commune de L'Isle-en-Dodon soutient fermement ces deux projets. Le Conseil Municipal considère qu'ils ont une portée cantonale et qu'il est du devoir d'élus et d'organismes cantonaux de les mettre en place. Il est évident que le rôle et l'action des élus au Conseil Général sont primordiaux dans ce contexte.

- **La Foire du Goût:** madame Fabre présente le programme de la foire du goût les 15, 16 et 17 avril prochains. Le thème 2011 est l'Aveyron avec ses produits et ses animations. L'inauguration aura lieu Samedi 16 avril à 11 heures.